

Maitrise en droit

(Classe LMG/01)

Objectifs formatifs spécifiques

Les licenciés des cours doivent :

- avoir acquis des connaissances juridiques nationales et européennes de bases, des statistiques techniques,
- avoir acquis des connaissances des connaissances d'histoire juridique,
- pouvoir rédiger des textes juridiques (normatifs et processuels), clairs, pertinents, efficaces,
- savoir interpréter, analyser, classer et comparer, comprendre, évaluer les faits et les statistiques juridiques, pour pouvoir faire face aux difficultés interprétatives et applicatives du droit,
- posséder des connaissances suffisantes à pouvoir approfondir ses compétences.

Les licenciés, pourront entreprendre la profession juridique ou la carrière en magistrature, ou bien, ils pourront s'adresser à des activités dans le domaine social, économique et politique et travailler dans le domaine des institutions, des administrations publiques, des entreprises privées, dans les syndicats, dans le domaine du droit de l'informatique ou du droit comparé, international et communautaire (juriste européen), et aussi dans les organisations internationales.

Organisation didactique

Les activités formatives (enseignements, laboratoires, examens) sont évaluées en crédits, documentant l'engagement de l'étudiant. Chaque crédit correspond à 25 heures de travail.

Le système des crédits a été introduit et pour faciliter la mobilité des étudiants, italiens et étrangers, dans les différentes universités, et pour pouvoir mieux évaluer des activités formatives, comme par exemple les stages, qui ne suivent pas le traditionnel schéma de leçon + examen final.

Le système des crédits ne comporte pas la disparition des notes, qui continuent à évaluer le travail effectué et le niveau d'apprentissage. En suivant la tradition universitaire, les notes sont exprimées sur trente, et la note de l'examen final de licence est exprimée en centièmes + mention.

Dans le plan des activités formatives on trouve l'attribution des crédits prévue pour chaque activités.

Durée du cours

Le cours de droit dure 5 ans, est organisé en semestres, prévoit l'obtention de 300 crédits (CFU) et se conclut avec un examen de maîtrise.

Caractéristiques de l'examen final

Pour obtenir la maîtrise en droit, on doit passer une épreuve finale, à laquelle on est admis si pendant son curriculum d'études on a reçu 300 crédits, à l'exception de ces qu'on va obtenir dans l'épreuve finale.

L'examen final consiste à rédiger une thèse, un travail écrit, sur un sujet assigné par un enseignant, rapporteur, et un enseignant assistant, et discutée auprès d'une commission d'enseignants.

L'étudiant se présente à son examen final avec une note finale qui est le résultat de la moyenne des notes remportés aux différents examens. La moyenne est obtenue de l'addition des notes de tous les examens divisée pour le numéro des examens et après divisée pour 3 et multipliée pour 11. De cette façon on obtient une moyenne comparée à 110. C'est le Secrétariat des Etudiants qui s'occupe de calculer cette moyenne.

Au moment de la discussion de sa thèse, l'étudiant pourra, selon le résultat de son examen final, confirmer, augmenter ou baisser sa note.

Les notes sont exprimées sur cent dix :/110.

C'est à la commission d'accorder la mention, la mention supplémentaire (bacio accademico) et demander la publication de la thèse.

Le résultat de l'examen est certifié et verbalisé.

Connaitre les attitudes nécessaires à l'accès (ART. 6 DM. 270/2004)

Pour s'inscrire au Cours en droit il faut un diplôme d'école secondaire ou un diplôme obtenu à l'étranger mais valable aux termes de loi.

Conformément au Décret 270/2004, art.5, alinéa 7, l'Université Tèlématique Pegaso, reconnaît comme crédits formatifs universitaires, selon des critères déterminés préalablement, les connaissances et les compétences certifiées avec régularité.

On valorise, pourtant, le travail, l'expérience et le professionnalisme acquis, en les transformant en crédits utilisables au fin de l'acquisition d'une maîtrise.

La Commission de Faculté sera chargée d'examiner les curricula des candidats (complets de certifications délivrés par des organismes compétents) dans l'attribution des crédits à attribuer.

L'accès des étudiants provenant d'autre Cours d'étude, sera réglé par le Cdf, derrière proposition du Cdl, en indiquant l'an d'inscription et les crédits acquis et reconnus sur la base des paramètres de l'Organisation Didactique.

Objectifs formatifs spécifiques du Cours

Le cours vise à l'acquisition de la part des étudiants des capacités d'analyse des lois, des capacités d'argumenter et d'exposer correctement des situations juridiques et de statistiques, pour affronter de façon professionnelle des problèmes juridiques particuliers.

Les étudiants devront utiliser couramment, à l'écrit et à l'oral, au moins une langue de l'Union Européenne, l'italien à part, et employant aussi les lexiques spécifiques relatifs aux différents domaines disciplinaires.

Les curricula du cours devront assurer l'acquisition de bonnes connaissances :

- des secteurs fondamentaux de la loi et des instruments juridiques nécessaires,
- des aspects principaux des institutions et des organismes judiciaires,
- de la déontologie professionnelle, de l'argumentation, de la sociologie, de l'informatique juridiques,
- du langage juridique d'une langue étrangère, au minimum.

Offre

Activités formatives de base

<i>Domaine disciplinaire</i>	<i>Secteur</i>	<i>CFU</i>
constitutionnel	IUS/08 Droit constitutionnel IUS/09 Institutions de droit publique IUS/11 Droit canonique et droit ecclésiastique	24
philosophique-juridique	IUS/20 Philosophie du droit	15
privatiste	IUS/01 Droit privé	27
Historique-juridique	IUS/18 Droit romain et droits de l'antiquité	30

Total	96
-------	----

Activités spécialisées

<i>Domaine disciplinaire</i>	<i>Secteur</i>	<i>CFU</i>
administratif	IUS/10 Droit administratif	18

commercial	IUS/04 Droit commercial	15
comparè	IUS/02 Droit privé comparè IUS/21 Droit public comparè	9
communautaire	IUS/14 Droit de l'Union Européenne	9
Economique et public	IUS/12 Droit tributaire SECS-P/01 Economie politique SECS-P/02 Politique économique SECS-P/03 Sciences des finances SECS-P/07 Economie d'entreprise SECS-S/01 Statistique	18
international	IUS/13 Droit international	9
Du travail	IUS/07 Droit du travail	12
pènal	IUS/17 Droit pènal	15
Processuel	IUS/15 Droit processuel civil	15
Processuel-pènal	IUS/16 Droit processuel pènal	15

Total	135
-------	-----

Activités formatives de base

<i>Activités formatives de base, de spécialités, intégratives, en rapport aux cultures du contexte et à la formation interdisciplinaire</i>	<i>CFU</i>
IUS/05 Droit de l'économie	15
SECS-P/07 Economie de l'entreprise	15
A choix de l'étudiant	18
Pour l'examen final	24
Pour la langue étrangère	6
Autre (art.10, alinéa 5, lettre d) (connaissances linguistiques, informatiques, stages,...)	6
Total	69
Total des CFU	300